

## DOMAINE DE LOISIRS DE BLASIMON

*Au cœur de l'Entre-deux-Mers, à 50 km à l'est de Bordeaux, le domaine de loisirs de Blasimon offre un environnement vallonné et boisé pour les amoureux de la nature. Cet espace naturel de 50 hectares comprend un lac de 7 hectares dont une partie est réservée à la baignade, l'autre à la pêche et aux activités nautiques.*



**Point de départ :** parking à l'entrée 2 place PMR



**En voiture :** le  
Domaine  
Départemental  
Volny-Favory est  
situé sur la D127E3  
entre Rauzan et  
Blasimon à 50min  
de Bordeaux.





### **Boucle, distance : 1,2km en AR**

Le parcours est très roulant sur 200m ; puis sur une piste compactée jusqu'au pont de pêche. La dernière partie du parcours est sur piste herbeuse plus ou moins accessible aux fauteuils à main.



Banc, tables de pique-nique, jeux, ponton de pêche accessible, une guinguette ouverte à la belle saison, baignade possible

Au cœur de l'Entre Deux Mers, le Domaine Départemental Volny Favory de Blasimon offre un environnement vallonné et boisé pour les amoureux de la nature. Cet espace naturel de 50 hectares comprend un lac de 7 hectares dont une partie est réservée à la baignade, et l'autre à la pêche et aux activités nautiques.

Il est classé Espace Naturel Sensible depuis 2012 et il est possible d'y observer des espèces d'insectes endémiques, des petits rongeurs caractéristiques de ce type d'écosystème ainsi que des oiseaux migrateurs dans un environnement préservé. Le patrimoine naturel et culturel de Blasimon, forêt, abbaye, vieux moulin à eau, bastide est mis en valeur à travers les sentiers de randonnée le long de la Gamage et du Treynem et les boucles locales empruntables à pied ou en VTT.

Cette Balade à Roulettes<sup>®</sup> est proposée par FFRandonnée Gironde  
Retrouvez les autres Balades à Roulettes<sup>®</sup> sur <http://gironde.ffrandonnee.fr>



Textes et photos de Patrick et Danièle Gouiffès.  
Renseignements auprès de la Mairie de Blasimon au 05 56 71 52 12.  
Dessins de Michel Lamballe. © CDRP 64. Reproduction interdite. Avril 2021